

**ABONNEMENT.**  
 Annuel 30 fr.  
 Six mois 16  
 Trois mois 9  
 Poste 35 fr.  
 Un an 35 fr.  
 Six mois 18  
 Trois mois 10

On s'abonne à SAUMUR, chez tous les Libraires ; à PARIS, chez M. DONGREL et DULLIER, Place de la Bourse, 38 ; A. EWIG, Rue Talbot, 18.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.  
 Réclames, — 30  
 Faits divers, — 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Mars 1877.

## LE PROTOCOLE.

La signature du protocole, attendue, on s'en souvient, pour dimanche soir ou lundi matin, n'a pas encore eu lieu. Il est même fort à craindre que l'attente ne se prolonge.

Les ministres anglais, dans la séance d'avant-hier à la Chambre des communes, ont déclaré qu'ils n'avaient pas eu encore le temps d'examiner les amendements proposés par la Russie, et leur langage ne semble nullement de nature à faire espérer une prompt solution.

Les télégrammes continuent, il est vrai, à signaler les dispositions favorables des cabinets de Londres et de Saint-Petersbourg, mais on serait heureux de voir ces excellentes intentions se traduire en actes.

Une dépêche résumant des informations empruntées au *Morning Post* nous apprend que le conseil des ministres de la reine doit se réunir de nouveau pour examiner les modifications de textes demandées par la Russie. Or, il ne s'agit pas d'une simple question de mots : le dissentiment qui subsiste porte sur un point important. Il s'agit de savoir quels termes seront employés pour indiquer l'éventualité d'une sanction quelconque, si les recommandations faites à la Porte n'étaient pas écoutées.

Le gouvernement russe songe toujours à une « action » dont la menace serait formulée d'une façon plus ou moins précise, et le gouvernement anglais craint toujours de s'engager dans cette voie. Les difficultés ne sont donc point aplanies, comme on nous l'assurait, il y a trois jours, et comme on se plaît à le répéter.

À Berlin, à Vienne même, les affidés de la chancellerie allemande paraissent ne pas douter de l'insuccès de ces laborieuses négociations ; ils raillent impitoyablement l'entreprise qui se poursuit à Londres : la signa-

ture du protocole, quand bien même elle aurait lieu, ne pourrait amener, d'après eux, que des résultats négatifs.

À Berlin, les journaux continuent à tourner en ridicule le protocole, surtout ceux qui ont des attaches avec le gouvernement. Ils plaisantent agréablement au sujet de l'idée qu'une simple feuille de papier peut avoir la vertu de régler la question d'Orient. Le protocole, disent-ils, laissera le différend entre la Russie et la Turquie juste au même point où il était auparavant.

L'agitation ne discontinue pas en Orient. À Constantinople, le gouvernement presse les armements comme si les hostilités étaient à la veille d'éclater, et les intrigues qui menacent son existence peuvent contribuer à lui faire prendre des résolutions désespérées. Déjà on dit la Porte décidée à opposer au protocole anglo-russe la même fin de non-recevoir qu'au protocole de la conférence de Constantinople. La situation n'a donc rien de satisfaisant, et l'on comprend aisément les impressions qu'elle cause aux adversaires du repos de l'Europe.

## Chronique générale.

Le *Journal des Débats* publie la note suivante :

« On sait que le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, est parti avant-hier soir pour Berlin avec M. le comte d'Arco, secrétaire d'ambassade, et que ce départ a été l'objet de quelques commentaires.

« Les renseignements que nous avons recueillis à Paris et ceux qu'on nous transmet de Berlin, s'accordent sur ce point, que le prince de Hohenlohe n'est parti que pour assister aux fêtes du quatre-vingt-unième anniversaire de l'empereur Guillaume et siéger au Reichstag dont il fait partie.

« Les rapports entre les gouvernements allemand et français sont demeurés, dans ces derniers temps, absolument pacifiques,

et c'est pour cela que nous n'avons pas cru devoir mentionner les bruits relatifs à une prétendue mésintelligence due aux exigences injustifiables du gouvernement allemand.

« Ces bruits n'avaient pas plus de fondement que le récit d'un vol de papiers militaires importants, qui, d'après quelques journaux, aurait été commis au préjudice d'un général français. »

Un démenti semblable avait déjà été inséré dans le *Temps*.

Nous ne demandons pas mieux que de tenir pour parfaitement exacts les renseignements de ces deux journaux. Toutefois nous croyons devoir rappeler les informations de l'*Univers* que nous avons publiées hier, et celles de la correspondance Saint-Chéron dans laquelle nous lisons :

« Les Allemands, à Paris, affectent beaucoup d'ironie à propos des nouvelles pacifiques qui arrivent de Londres. Pour comprendre cette attitude des Allemands, il faut avoir sous les yeux le texte des derniers discours prononcés par M. de Bismark dans le Reichstag à Berlin. Nos journaux ont reproduit très-inexactement ses discours dont des passages très-significatifs, dans les circonstances actuelles, ont été cités dans une curieuse correspondance de Berlin publiée par le *Vœu national* de Metz. Il me suffira d'appeler votre attention sur la conclusion suivante de l'un de ces discours de M. de Bismark :

« Vous désirez, dit en terminant le chancelier, voir l'Allemagne rouler sur les flots d'argent ; je le désire encore plus que vous, mais à la condition de ne pas toucher au trésor de guerre qui peut nous être utile au moment qu'on s'y attendra le moins. (Sensation prolongée). — M. de Moltke approuve de la tête, debout à côté de M. Kameck qui reste impassible. (M. Kameck est le ministre de la guerre.)

« Il ne s'agit pas d'insulter des voisins qui, sous le prétexte d'activer leur commerce, se lancent dans des armements peu utiles. (Mouvement.) Respectons surtout

les fonds des invalides, car comment paierons-nous les invalides du présent et peut-être ceux de l'avenir ? (Sensation.) Dieu nous préserve d'en avoir encore besoin ! Mais qui sait ? (Mouvement prolongé.) Cet argent, une fois dépensé, il faudra tout vendre, même nos chemins de fer de l'empire ; voyez où cela a conduit l'Autriche. »

Tout commentaire serait pour le moins inutile, mais il nous a paru nécessaire de relever ces indications.

Le général marquis d'Abzac, premier aide de camp du Maréchal-Président de la République, est parti mardi pour Berlin.

Il était chargé de remettre à l'empereur Guillaume une lettre de félicitations, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de sa naissance.

Tous les gouvernements de l'Europe ont envoyé, à cette occasion, des délégués à Berlin pour féliciter l'empereur d'Allemagne.

Un grand nombre de princes se sont également rendus à Berlin à cette occasion.

On signale, entre autres, la présence du grand-duc et de la grande-duchesse de Saxe, du prince Frédéric de Hollande, du grand-duc héritier de Mecklembourg-Strelitz, le prince et la princesse de Hohenzollern, le prince Léopold de Bavière, l'archiduc Charles-Louis d'Autriche, le duc et la duchesse d'Anhalt, le grand-duc et la grande-duchesse de Mecklembourg-Schéverin.

L'Eglise de France vient de perdre un de ses plus vieux et plus saints évêques. M<sup>r</sup> Guerrin, évêque de Langres, est mort subitement lundi soir dans la salle du Chapitre de sa cathédrale, en revêtant ses habits pontificaux pour donner le salut solennel de la fête de saint Joseph.

M<sup>r</sup> Jean-Jacques-Marie-Antoine Guerrin était né à Vesoul (Haute-Saône) le 31 décembre 1793 ; il fut nommé le 25 octobre

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### UNE EXÉCUTION EN CHINE.

(Suite et fin.)

J'étais sous une impression abominable ; cette justice révoltante, cet appareil ignoble, ces hommes portés dans des paniers, comme un bétail destiné au boucher, cette mascarade accompagnant ce convoi funèbre, tout cela me soulevait le cœur d'horreur et de dégoût.

Je voyais défiler par les fenêtres de ma chaise la foule curieuse et brailarde ; j'entendais les bruits du cortège dont nous faisons pour ainsi dire partie, et, par moments, une étrange illusion me prenait ; je me voyais à la place des misérables transportés ainsi au lieu du supplice, je me sentais dans la corbeille hideuse, et il me semblait que celui qu'on menait à l'abattoir, suspendu aux perches cadencées des porteurs, c'était moi-même.

Cependant nos coolies brûlaient le pavé, criant, bouculant les passants qui maugréaient. En moins d'un quart d'heure nous étions arrivés.

Le lieu d'exécution est une petite place triangulaire bordée d'un côté par un mur, de l'autre par quelques maisons basses ; une porte en ferme généralement l'accès au public.

Les habitants de ce triste lieu ont le privilège de ne pas payer d'impôt ; ce sont quelques potiers et un menuisier ; ils paraissent fort misérables et parfaitement indifférents à ce qui se passe dans cette enceinte, qui leur sert, en temps ordinaire, de séchoir pour leurs poteries ; quand nous arrivâmes, elle était encore à moitié encombrée de grandes jarres de terre, qu'un vieux Chinois rangeait à la hâte, pour laisser libre le centre de la place.

Au premier aspect rien de plus calme, de plus innocent que cette cour de potiers ; mais en regardant le long du mur, horreur !... qu'apercevons-nous ? Un monceau de crânes qui blanchissent au soleil, des caisses de chaux vive, dans lesquelles nagent des restes de chevelures, des croix encore garnies de cordes saillies.

C'est là dessus qu'on attache les condamnés pour subir la torture, me dit L... ; le plus souvent on les découpe en morceaux en commençant par les sourcils, le nez, les lèvres, puis les bras et les jambes... Et tenez, ajouta-t-il en me montrant un homme trapu, aux manches et au pantalon retroussés, qui s'était arrêté à quelques pas de nous, un large sabre à la main, voilà Ah-Fong, le bourreau. C'est un personnage important qui laisse à ses aides le gros de la besogne ; il se contente de

trancher et reçoit un demi-dollar (50 sous) par tête ; la place est bonne.

J'allais répondre quand la porte de la cour s'ouvrit, et nous vîmes entrer, précédés par la foule, la troupe essoufflée des coolies apportant leur cargaison humaine.

On fit sortir les condamnés de leurs paniers : un, deux, trois... j'en comptai jusqu'à vingt-quatre !

Les aides les conduisirent au centre de la petite place, les firent avancer, reculer, les agenouillèrent deux par deux en ménageant l'espace, — il y en avait à peine assez ; on leur baissa la tête en leur relevant les mains attachées sur le dos, on roula à quelques-uns leur longue queue de cheveux à moitié défilée... puis l'on attendit.

Le mandarin n'arrivait pas !

Le cortège sans doute avait été arrêté dans les rues encombrées ou avait fait un détour ; bref le mandarin était en retard et il fallait l'attendre.

Pendant ce temps, le bourreau rajustait sa large ceinture, examinait le fil de son sabre, et les prisonniers étaient agenouillés tendant le cou.

Dix minutes au moins se passèrent ainsi.

Vous figurez-vous ce qui dut traverser le cerveau de ces vingt-quatre misérables pendant ces dix siècles d'attente ? Sentez-vous la torture morale ajoutée sans motif, par hasard, par négligence, au supplice de ces condamnés ? Voyez-vous enfin l'horreur de cette disposition, ces hommes à

genoux les uns derrière les autres, et chacun d'eux devant regarder tomber devant lui les têtes que la sienne va dans un moment aller rejoindre ?

Bien, je regardais ces hommes, essayant de lire sur leurs faces jaunes un sentiment, une impression : pas un qui eût l'air ému, pas une physionomie qui trahit la peur ; partout résignation, indifférence ou abrutissement. J'en remarquai deux qui machonnaient encore du bétel... Quelle ironie ! mourir la chique aux dents !

Enfin, la foule s'écarta et la chaise du grand Mandarin parut. C'était le signal.

Ce qui se passa alors, je n'ose vous l'écrire : le souvenir m'en est resté comme d'un cauchemar. J'ai encore devant les yeux ces deux bourreaux (ils s'étaient partagé le travail !) levant leurs sabres rougis, ces têtes roulant par terre ou restant suspendues par un lambeau de chair aux cous déchirés, ces troncs décapités s'abattant au milieu des flaques de sang ; je vois Ah-Fong s'interrompant au milieu de l'œuvre pour échanger contre une arme nouvelle sa lame ébréchée ; j'entends encore le coup du fer sur les nuques, le bruit sourd des têtes qui frappent le sol, le cri d'admiration poussé par la foule à chaque col savamment tranché.

Puis après quelques minutes tout était dit : au centre de la cour gisaient, dans une mare rouge, vingt-quatre cadavres mutilés, et les aides piéti-

1851, préconisé dans le Consistoire du 15 mars 1852, sacré à Besançon le 23 mai 1852; il avait pris possession de son siège le 3 juin 1852.

M<sup>r</sup> Guerrin n'était pas le doyen de l'épiscopat. M<sup>r</sup> l'évêque de Clermont, âgé de quelques jours de plus, est évêque depuis 1833. Le doyen d'âge est M<sup>r</sup> Sola, évêque de Nice, qui va atteindre sa 86<sup>e</sup> année le 16 juillet prochain.

La vie si accidentée de M. Henri Rochefort vient de s'enrichir d'une nouvelle aventure. On nous annonce, dit la *Correspondance universelle*, que M. Henri Rochefort a failli être arrêté l'autre matin sur le territoire alsacien par l'autorité allemande. Une fuite précipitée, qui lui a permis de repasser la frontière en toute hâte, a dérobé le pamphlétaire radical aux agents de la police prussienne, car on sait que le territoire allemand lui a été absolument interdit.

Le nombre des individus condamnés à mort depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1877, c'est-à-dire en deux mois et demi, s'élève à quinze. Ce n'est pas une preuve que les mœurs s'adoucissent.

L'attention de M. le ministre de la justice est appelée, en ce moment, sur des faits scandaleux qui viennent de se produire à différents enterrements civils, dans deux départements du Midi. Le culte catholique a été odieusement outragé et les ministres de la religion scandaleusement insultés.

M. Louis Veillot abandonne les condamnés politiques à leur malheureux sort pour s'occuper des condamnés de droit commun; c'est de Billoir qu'il s'agit à présent. Que le lecteur fasse attention au morceau, c'est un chef-d'œuvre :

« La représentation a été belle, il faut en convenir; belle et émouvante. Plusieurs effets de scène très-bien préparés, mieux exécutés, ont très-bien réussi. Le bocal de la femme morte, et son effigie vivante (on nomme l'artiste) ont porté coup. Tout n'a pas été sans quelque gaieté. Il s'est dit des mots heureux, les témoins ont eu des naïvetés, et plusieurs intonations ont paru vraiment tragiques. L'accusé, qui ne paraît pas manquer d'intelligence, s'est défendu adroitement et quelquefois assez plaisamment. Plus d'une fois, comme en Espagne, l'auditoire a presque crié : *Bravo, tero!* Le président s'est cru obligé de révéler que la dépeçée, alors qu'elle marchait encore dans les sentiers fleuris, avait habituellement une odeur de pieds un peu vive. Cela n'a pas manqué de faire rire, parce que l'assassin, homme de cinquante-huit ans, prétendait n'avoir agi que par un mouvement de colère quelquefois très-compatible avec les sentiments délicats et durables.

Le président avait donc besoin de cette

naient dans cette boue liquide, portant par les cheveux des têtes aux yeux fixes, ou traînant derrière eux des troncs maculés, ignobles, hideux.

A ce moment le bourreau, qui nous avait aperçus, s'approcha de nous avec un sourire, et nous présentant, encore sanglants, les deux sabres qui venaient de trancher ces têtes, nous proposa de les lui acheter, pour cinq dollars, en souvenir de ce que nous avions vu !...

Tout le bon sens de l'auteur des *Guêpes*, sa verve, sa mordante ironie, son humour intarissable sont condensés en un nouveau volume que l'éditeur Calmann Lévy vient de faire paraître, et qui a pour titre : *L'esprit d'Alphonse Karr*. Tout le monde voudra lire ce livre, qui sera bien certainement un grand succès.

Les nombreux lecteurs des *Bons Romans* apprendront avec plaisir qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril, cette belle publication populaire, qui compte déjà dix-sept années d'existence, paraîtra deux fois par semaine : les lundis et vendredis. Chaque numéro, dont le prix n'est que de cinq centimes, contient trois romans de nos auteurs les plus célèbres et deux gravures exécutées par les premiers artistes. (On trouve les *Bons Romans* chez tous les libraires et marchands de journaux.)

forte odeur de pieds pour démontrer que la victime avait été éventrée sans colère, avec préméditation, au moyen d'un tranchet de cordonnier, reste du temps de travail et d'innocence. On peut juger de l'effet quand le tranchet a fait subitement son entrée dans l'interrogatoire. Point de coup de pied, donc préméditation. La préméditation faisait apparaître tout à coup un autre tranchet, celui de la guillotine. Les dames de l'auditoire ont failli se voiler. Un autre endroit qui a réussi, c'est quand l'accusé, vieux reître dur à cuire, désarçonné par un savant médecin qui décrivait l'opération du dépeçement, comme s'il en avait été témoin, s'est senti coi. Lui s'est voilé alors. Mais ne voulant pas rester sans réponse et rappelant à lui sa fierté, il a dit pompeusement, en homme de son époque : Je respecte la science! mot vraiment splendide, grand comme la tribune et comme la République. Du reste, Billoir, c'est son nom, était grand liseur de journaux, et personne ne l'accuse d'avoir été élevé ou cultivé par les jésuites.

Pour finir, il a été condamné à mort. Il n'y a point de fête sans lendemain. Mais, en vérité, nous finissons par entrevoir que la justice commet des imprudences, et qu'il y a quelques réformes à faire dans ses habitudes. Des représentations gratuites comme celle-ci ne sont pas sans danger et la société risque de les payer chèrement.

Elles amusent trop.

## Etranger.

### AFFAIRES D'ORIENT.

On lit dans le *Daily News* une dépêche de Vienne ainsi conçue :

« D'après nos télégrammes de Hongrie, on espère encore que le général Ignatieff visitera Vienne cette semaine.

« Nous apprenons de source russe que le grand-vizir n'a pas eu d'audience du sultan depuis dix jours et que sa position est fort compromise. On dit que l'influence de Mahmoud-Damat et de son parti gagné du terrain de jour en jour et tend à devenir prédominante. »

On mande de Constantinople, 16 mars, au *Times*, que, de l'avis de plusieurs officiers européens distingués qui connaissent l'Orient, le chiffre des forces ottomanes est loin d'être aussi élevé que les statistiques officielles voudraient le faire croire. Les forces réparties dans le quadrilatère danubien, Choumla, Silistrie, etc., ne peuvent dépasser 72,000 hommes. A Widdin et dans les environs, les Turcs comptent environ 55,000 hommes et ils ont à peu près 32,000 soldats en Bosnie et dans l'Herzégovine.

En tout donc, leur première ligne ne compte guère plus de 159,000 hommes, avec 220 canons seulement. Ils se préparent à renforcer cette première ligne d'une réserve de 25,000 hommes, sur la frontière orientale. A Erzeroum, Kars, Bayazid, Ardân, etc., ils ont environ 75,000 hommes avec 120 canons. Ainsi donc, le chiffre total de l'armée effective, qui a été évalué à 650 mille hommes, et même à 900,000, doit être réduit à 259,000 hommes, avec 340 canons.

Le retard apporté à l'expédition des dépêches datées de Constantinople est dû à la grève des employés du télégraphe.

### Une Assemblée polyglotte.

On nous affirme que dans le Parlement turc, dont l'ouverture solennelle vient d'avoir lieu, le nombre de langues représentées s'élève au chiffre très-respectable de seize. On devine que la tâche du président de cette Assemblée polyglotte sera singulièrement hérissée de difficultés; celle des secrétaires ne sera pas moins ardue, à moins que le gouvernement turc ait confié ces fonctions à des émules du célèbre Mezzofantis.

## Chronique militaire.

### L'INSTRUCTION DES RÉSERVISTES.

Le ministre de la guerre a adressé aux généraux commandant les corps d'armée et aux préfets la circulaire suivante :

« Messieurs, il me paraît nécessaire de modifier les prescriptions de ma circulaire du 7 août 1876, relative à la fixation des

périodes d'exercices pour les hommes de la réserve et de la disponibilité.

» L'intervalle de huit jours qui sépare ces deux périodes ne me paraît pas suffisant pour permettre de convoquer tous les retardataires, les motifs qui leur ont fait accorder des sursis subsistant souvent encore au moment de la seconde convocation.

» Il en résulte que, pendant une grande partie de l'année, des réservistes et disponibles sont dirigés isolément sur les corps et n'y reçoivent, dans ces conditions, qu'une instruction fort incomplète, qui distrait cependant de leur service un certain nombre de sous-officiers, caporaux ou brigadiers.

» Cet état de choses présente, en outre, de sérieux inconvénients au point de vue de l'administration intérieure des corps de troupe et de l'établissement des comptes-rendus à fournir par les commandants des bureaux de recrutement.

» En conséquence, j'ai arrêté les dispositions suivantes :

» Il n'y aura plus, à l'avenir, que deux périodes d'instruction pour la réserve et la disponibilité :

» La première à l'automne et dont je déterminerai annuellement la date exacte, suivant les régions de corps d'armée ;

» La seconde, destinée aux retardataires, est fixée indistinctement pour tous les corps d'armée au 1<sup>er</sup> mars de chaque année.

» Il ne sera plus, sous aucun prétexte, dirigé de réservistes sur les corps en dehors de ces deux périodes.

» Les quelques hommes qui, pour des motifs divers, n'auront pas été convoqués le 1<sup>er</sup> mars, seront ajournés et appelés avec la classe suivante. »

### LA QUESTION DES SOUS-OFFICIERS.

Au moment où la commission poursuit le cours de ses importants travaux, le colonel Pouillet vient de publier à l'imprimerie du *Spectateur militaire* une brochure d'un grand intérêt et remplie de hautes considérations sur la question la plus sérieuse pour l'avenir de notre armée : on a nommé la question des sous-officiers.

En somme, l'économie de la loi que propose le colonel Pouillet aux députés se résume dans les trois points suivants :

1<sup>o</sup> Obliger les aspirants aux carrières civiles à faire 5, 6 ou 7 ans, dont 3 ou 4 comme sous-officiers. Ce serait là la pépinière principale des sous-officiers ;

2<sup>o</sup> Créer des écoles d'enfants de troupes se réversant dans les écoles d'armes ;

3<sup>o</sup> Donner aux sous-officiers commissionnés le tiers des places, leur accorder tout bien-être possible au corps, et leur assurer une position à leur sortie de l'armée.

Cette étude approfondie est suivie d'un essai sur l'instruction militaire de la jeunesse.

Judi, vers trois heures après midi, d'intéressants exercices d'embarquement dans les trains de chemins de fer ont été exécutés sur la place d'Armes, à Caen, par le 36<sup>e</sup> de ligne en tenue de campagne et par une compagnie de cavaliers de remonte.

Des wagons avaient été, à cet effet, conduits sur la voie ferrée qui relie la gare de l'Ouest au bassin à flot.

Au commandement donné par les officiers, les soldats se sont installés dans les wagons avec une rapidité surprenante. Pas de bousculades, pas d'encombrement sur un point et de vide sur un autre, l'embarquement s'est opéré avec une régularité mathématique. Cela tient à ce que chacun connaît son poste à l'avance dans les voitures, dont le nombre de places a été préalablement déterminé.

Les compagnies sont divisées de telle façon qu'à la descente du train le régiment se trouve reformé comme par enchantement.

On conçoit toute l'importance de ces exercices. Ils ont pour but d'éviter, dans les circonstances pressantes, la perte en fausses manœuvres d'un temps précieux.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Les opérations des conseils de révision commenceront, cette année, dans toute la France, du 5 au 10 mai.

Aujourd'hui vendredi, à midi, la Loire

marquait 3<sup>m</sup> 20 au pont Cessart, dans les heures, il y a eu 0<sup>m</sup> 40 de crue.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser une circulaire dans laquelle il indique immédiatement quelles sont les communes qui ne possèdent pas d'instituteur ou de maison d'école communale.

Dans la correspondance lue à l'Académie des Sciences, à la séance du 19 mars, remarquons une prédiction originale de M. Delaunay, s'appuyant sur nous-ne-savons-quel calculs, nous prédit, pour les mois de mars courant, d'avril et de mai, de violents tremblements de terre en France. Nous nous en souvenons à la veille d'une forte secousse.

Chinon. — D'après le dernier recensement, la ville de Chinon possède 4,830 habitations, 2,064 ménages, 6,301 habitants dans ce dernier chiffre, le sexe masculin tre pour 2,886 et le sexe féminin pour 3,415. — Il y a 1,239 garçons, 1,469 filles mariés, 178 veufs, 1,371 filles, 1,371 femmes mariées, 537 veuves.

Sablé. — Mardi soir, vers 5 heures, le Commerce de Sablé, à l'arrivée du n<sup>o</sup> 18 de Château-Gontier, des voyageurs qui se trouvaient dans un wagon de 3<sup>e</sup> classe se tordait dans des convulsions. On supposa qu'il était ivre et on le transporta au restaurant de la Gare. MM. les docteurs Legludic et Mignot, médecins de la Commune, furent aussitôt appelés et constatèrent que cet individu était frappé d'une congestion cérébrale. Son transfert à l'hôtel de la Gare fut ordonné, et il y mourut dans la nuit du 14 au 15.

Aucun papier, sur lui, ne pouvait reconnaître la justice sur son identité; mais, le soir, M. Seureau, adjudant à l'École des Arts-et-Métiers d'Angers, le reconnut pour être son frère, Charles Seureau, âgé de 25 ans, né à Fromentières (Mayenne), domestique à la ferme de la Tribardière, près Château-Gontier.

Seureau se rendait à Angers pour assister à la sépulture de sa mère.

On signale à Château-du-Loir l'existence d'une jeune fille, M<sup>lle</sup> Lebon, fille d'un directeur des travaux de la ligne d'Orléans, qui, depuis quatre mois, n'a rien mangé. Elle ne peut même pas absorber du lait.

Nantes. — Nos lecteurs se rappellent l'Esperance du peuple, l'empoisonnement commis au mois de janvier dernier, et qui a amené récemment l'arrestation de l'auteur, auteur de ce crime.

Voici les nouveaux détails que le *Peuple* a recueillis sur cette grave affaire :

Pour commettre son crime, elle prétend à son mari une salade avec une plante que nous dit-on, ressemble beaucoup au *Conium* (ce doit être de l'ache sans doute).

Le malheureux, croyant manger du table celeri et, du reste, ne trouvant aucun goût désagréable, mangea ce mets avec avidité.

Le repas terminé, il prit sa béche et se rendit aux champs. A peine avait-il commencé son travail qu'un étourdissement s'empara de lui; il retourna aussitôt à la maison. Il fut saisi à ce moment de douleurs atroces, et se tordait au milieu des cruelles souffrances : deux heures après, il rendait le dernier soupir au milieu des effroyables convulsions.

Pendant ce temps, sa femme lui présentait un crucifix et l'exhortait à bien mourir en lui disant : « Embrasse-le, et demande-lui pardon de tous les péchés que tu as commis. »

Ce mystère avait vivement ému toute la commune, mais personne ne songeait à suspecter la femme d'un empoisonnement, quand celle-ci, pressée sans doute par le besoin de parler, s'épancha dans le cœur de quelques voisines peu discrètes.

Le fait parvint à la connaissance du gendarme. Une enquête sommaire fut faite, qu'il était vrai; le parquet de Nantes fut prévenu, une descente de justice fut faite et l'auteur du crime fut arrêté immédiatement.

Les Sables-d'Olonne. — Un incendie déclaré sur le Cabaude, dans une barque



# A LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53

SAUMUR

**MERCERIE, RUBANS, PASSEMENTERIE  
MODES**

Samedi 24 Mars

**OUVERTURE DE DEUX NOUVEAUX MAGASINS**

et mise en vente

**DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON**

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE VENDENT TOUT BON MARCHÉ, entièrement de confiance, et échangent ou remboursent toute marchandise ayant cessé de plaire.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### MAISON DE MAITRE EN TRES-BON ETAT.

Vastes caves pouvant servir à un établissement de champagniseur, jardin, pré, et 1 hectare 60 ares de vigne; le tout communes de Dampierre et de Souzay.

S'adresser au général MICHAUX, à Dampierre, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (113)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### LA PROPRIÉTÉ DES MARCHAIS

Située communes de Chenichette-les-Tuffeaux et de St-Hilaire-St-Florent, près Saumur.

Comprenant maison, bâtiments d'exploitation, cour, jardin, pièce d'eau, terres labourables, vignes, pré et bois; le tout d'une contenance de 75 hectares.

S'adresser, pour traiter, à M. Paul TAYEAT, géomètre-expert au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (102)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### PETITE MAISON NEUVE VIEILLE MAISON

et JARDIN de 4 ares 12 centiares,

A Saumur, à l'angle de la rue des Boires, n<sup>os</sup> 22 et 24, et de la rue de l'Hospice.

S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (103)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

### JOLIE PETITE MAISON NEUVE

Située à Saumur, rue projetée de la rue de Bordeaux dans les prés, au couchant, occupée par M<sup>me</sup> de Lomenie et joignant M. Vinsonneau père, M. Savatier et les prés de M. Archambault.

S'adresser à M. VINSONNEAU fils, négociant, rue d'Orléans, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (74)

### A VENDRE

35,000 KILOGRAMMES DE FOIN

Récolte de 1876.

S'adresser au château de Gizeux, à M. TULASNE, Ou à M<sup>e</sup> CHICOTRAU, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire). (163)

VIN Bordeaux ou St-Georges, vieux, garanti naturel, au prix de 100 fr. les 225 litres, rendus franco de port et de régie en gare de destination, fût perdu. — Veuve THOMAS, propriétaire de vignobles, à Béziers. (106)

AUX ASTHMATIQUES. Il n'existe qui guérissent véritablement l'asthme, la toux, l'oppression, c'est la potion de M. AUBRER, médecin-pharmacien de Ferté-Vidame (Eure-et-Loir). Défie toute concurrence, par 15 ans de succès et des milliers de guérisons. Preuves gratis et franco. (105)

### RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

### CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.  
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs.  
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

**AMER PICON**  
DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN  
Tonique et Hygiénique  
Supérieur à tous Bitters connus  
1<sup>re</sup> médailles à toutes les Expositions  
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE  
DANS TOUTS LES CAFÉS  
Entrepôt gé<sup>ral</sup> en France et l'Étranger  
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28. MARSILLE



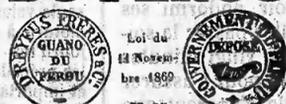
### PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.

Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le Topique Portugais de C. ROUXEL, le Hacon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué, destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladie des chiens. (Exiger la signature A. WATRIN). — Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sacre Purgatif à l'Orange et Sel Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.  
DÉPÔT A SAUMUR : Pharmacie PERRIER. (594)

### DRENFUS FRÈRES & C<sup>o</sup>

DE PARIS  
21, BOULEVARD HAUSSMANN,  
Concessionnaires du

### GUANO DU PEROU



### GUANO DISSOUS DU PEROU



### DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C<sup>o</sup>.  
Brest, chez M. E. VINCENT.  
Cette, chez MM. A. G. BOYE et C<sup>o</sup>.  
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.  
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C<sup>o</sup>.  
Havre, chez M. E. FICQUET.  
Landerneau, chez M. E. VINCENT.  
La Rochelle, d'ORIGNY FAUSTIN et C<sup>o</sup>.  
Lyon, chez M. Marc GILLARD.  
Marseille, chez MM. A. G. BOYE et C<sup>o</sup>.  
Nantes, chez M. LE BARRE.  
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et NASSIRE, MM. JAMONT et HUARD.

### MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes Pilules purgatives et dépuratives de CAUVIN sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables :

Acreté du sang.  
Age critique, retour d'âge.  
Aigreurs.  
Angine, esquinancie, mal de gorge chronique.  
Apoplexie, coup de sang.  
Asthme.  
Bile, maladies bilieuses.  
Bourdonnements d'oreilles.  
Bronchite, rhume, catarrhe.  
Catarrhe pulmonaire, vésical.  
Cancéromes.  
Clous, furoncles.  
Constipations, échauffement d'intestins.  
Couches (suite de).  
Convalescence difficile.  
Crachement de sang.  
Dartres, maladies de la peau.  
Débilité, faiblesse générale.  
Démangeaisons.  
Digestions laborieuses.  
Échauffement de la poitrine, des intestins.  
Engorgements.  
Engourdissements.  
Epilepsie, haut mal, mal caduc.  
Erysipèles (disposition aux).  
Étouffements.  
Faiblesse.  
Fièvres intermittentes.  
Flatuosités, vents, gaz, coliques ventueuses.  
Flueurs blanches.  
Foie (maladies chroniques du).  
Gale (suite de la).  
Gastralgie.  
Glaives, affections glaireuses.  
Glandes.

Goutte, rhumatisme goutteux.  
Gravelle.  
Hydropisies.  
Hypochondrie, spleen, mélancolie.  
Hystérie, vapeurs.  
Indigestions (disposition aux).  
Inflammation chronique des intestins de la poitrine.  
Insomnie, mauvais sommeil.  
Jaunisse, ictère.  
Lait répandu, maladies lactées.  
Maux de tête, céphalalgie.  
Migraine.  
Névralgies.  
Obstructions internes.  
Ophthalmies, maux chroniques yeux et des paupières.  
Palpitations.  
Paralysies.  
Pituites.  
Rachitisme, enfants noués.  
Règles ou flux menstruel (trouble, difficulté des).  
Rhumatismes, douleurs, frictions.  
Rhumes négligés.  
Sciatique, goutte sciatique.  
Scrofules, écrouelles, humeurs des.  
Sevrage.  
Suppressions de cautères, vésicatoires.  
Suppuration d'oreille.  
Tiraillements d'estomac, déjections.  
Ulcères, plaies suppurées.  
Varices ulcérées.  
Vers intestinaux.  
Vertiges.  
Vapeurs nerveuses.

Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis.



### BIBERON POMPE MONCHOVAL

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garantit) Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.

Fabrique à Laon (Aisne).  
Dépôt général à Paris, rue de Jouy, 7, Pharmacie Centrale de France. Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-bouteille.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons.

### LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Japon  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhésive et invisible, ainsi dans-t-elle en tout ses fraîcheur naturelle.  
PARIS. — CH. FAY, Inventeur. — 9, rue de la Paix.

Saumur, imprimerie de P. GODET.